

Méthode de recueil de l'échantillon de SELLES pour la recherche de PARASITES INTESTINAUX

- 1) Recueillez trois échantillons de selles tous les deux jours.
- 2) Recueillez les échantillons au moment de l'évacuation sur une surface sèche et propre (par ex. : un bassin hygiénique, une page de journal, du carton replié ou sur un sachet en plastique placés sur une corbeille ou sous un couvre-WC).
IMPORTANT : les selles ne doivent être contaminées ni par les urines ni par l'eau du WC.
- 3) Prélevez les selles à des endroits différents de l'évacuation.
- 4) Transférez une portion de selles correspondant au volume d'une noix dans un récipient doté de bouchon à vis en plastique fourni par le laboratoire ou à acheter en pharmacie ; si les selles sont non-formées ou diarrhéiques, recueillez au moins 5-10 ml de matière fécale.
- 5) Fermez hermétiquement le récipient et notez la date et l'heure du recueil ; remettez-le **LE PLUS TOT POSSIBLE** au guichet de prise en charge des échantillons ou au laboratoire (en cas de nécessité, conserver l'échantillon au frigo pendant au maximum 24 heures); si les selles sont **LIQUIDES**, l'échantillon doit être rapporté au laboratoire dans les 30-60 minutes qui suivent le recueil.

RECHERCHE AMIBE : envoyez rapidement l'échantillon de selles au laboratoire, en conservant le récipient à bain-marie à 37°C.

AVIS IMPORTANT

Dans les jours qui précèdent ou pendant le recueil, éviter la prise de :

- médicaments laxatifs, antidiarrhéiques ou antimicrobiens ;
- baryum, bismuth, huiles minérales ;
- légumes, fruits secs, fruits et légumes qui présentent une cuticule résistante (pêches, abricots, poires, fraises, figues, tomates).

MD20 Rev. N° 01	REDATTO DA	APPROVATO DA
Data di emissione: 09/05/2007	Pellegrini Cristina	Caola Iole